

Le pays d'Aix s'engage pour un transport métropolitain

La CPA a signé une résolution en ce sens après avoir boudé le Syndicat mixte des transports

Le Syndicat mixte des Transports a été créé en 2009. Objectif: définir une offre de transport homogène et cohérente à l'échelle du département. Sauf que la communauté du Pays d'Aix a traîné singulièrement les pieds, freinant ainsi tout le processus.

En cette Saint Valentin, Marlyse Joissains, présidente de la CPA, a apposé sa signature à une "Résolution commune pour la création d'un réseau de transport métropolitain à l'échelle du département". Ont également paraphé le document le président du conseil général, Jean-Noël Guérini, sept autres intercommunalités du département - ne manque guère que la communauté urbaine de Marseille-, et l'Union des maires.

Dans le débat actuel sur la création d'une métropole dont la majorité des maires du Treize ne veut pas, ces derniers ont ainsi anticipé en s'engageant à travailler ensemble pour une vraie coopération en terme de transports. Tendant ainsi à prouver que travailler ensemble pour le bien commun, c'est possible, sans passer pour autant par le cadre métropolitain.

La résolution évoque ainsi la

"J'ai pas envie de donner ma taxe pour combler le trou de la RTM" JEAN CHORRO, 1^{er} ADJOINT



Les opposants à la métropole, dont Georges Cristiani (photo ci-bas) se sont réunis pour proposer une alternative: un établissement public opérationnel de coopération. / PHOTOS S. MERCIER ET P. NOSETTO

et des réseaux urbains. Ceci, en attendant la mise en place d'un Établissement public opérationnel de coopération, que portent ces élus en lieu et place d'une métropole que veut importer le gouvernement.

La communauté du pays d'Aix a donc donné son accord de principe et cela pourrait être finalisé par les élus communautaires le 7 mars. Car pour l'heure, les élus aixois bloquaient sur le montant de la contribution à apporter au Syndicat mixte des transports des Bouches-du-Rhône. Le produit tiré du Versement transports (prélevé sur les entreprises) pour l'année 2011 s'élevait à quelque 52 M€. La CPA va sévèrement négocier sa participation financière: "J'ai pas envie de donner ma VT pour la communauté d'agglomération d'Aubagne qui fait du tramway gratuit, pour combler le trou de la RTM de Marseille, tance Jean Chorro, adjoint au maire d'Aix, en charge des transports à la CPA. J'ai pas plus envie de favoriser des EPIC (les intercos) qui bénéficient des aides du conseil général quand nous, on n'a rien. J'ai pas plus envie d'étrangler mes entreprises en augmentant son montant. Désormais, le Syndicat mixte passe à l'action, et on veut un vrai schéma de projets."

André Guinde, conseiller général aixois PS, et à la tête du Syndicat mixte, estime que d'ici 2014, l'autorité unique de transports aura mis en place ses statuts, sa gouvernance, et pourra enfin lancer de grands projets d'investissements. Le premier étant un titre de transport unique permettant à l'usager de se déplacer sur les réseaux de transports en commun du département (180 millions de voyageurs par an dont 160 pour la RTM et 220 lignes régulières). Une initiative qui a déjà débuté partiellement. Ensuite, cela signifie lancer de grands projets: création de nouvelles lignes, de pôles multimodaux trains/bus/méto desservant les universités, les technopoles, les zones commerciales et industrielles. Du Port de Fos à celui de Marseille, en passant par la gare TGV ou l'aéroport...
Carole BARLETTA

CHANTIER

Travaux au Plan d'Aillane

Les travaux de construction du pôle d'échanges du Plan d'Aillane, future plateforme de transports aux Milles, ont débuté et doivent se poursuivre jusqu'à novembre. Afin de limiter les perturbations aux heures de forte circulation, la communauté d'agglomération du Pays d'Aix a demandé que les travaux sur les voiries existantes (RD65 et RD9) soient réalisés uniquement entre 9h et 16h pour ne pas trop perturber ces axes de circulation majeurs, particulièrement aux heures de pointe des bureaux -29 000 salariés travaillent sur le pôle d'activités des Milles, et la RD9 est l'artère incontournable pour les bassins d'emplois de la Duranne et de Vitrolles.

La nature du chantier et le passage d'engins nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement sur certaines voies afin d'assurer la sécurité des usagers comme celle des ouvriers de l'entreprise. La mairie d'Aix a donc pris un arrêté pour limiter au maximum les nuisances inhérentes au chantier.

ET AUSSI EN CENTRE-VILLE

● On refait les trottoirs de la rue Thiers. Dès le lundi 25 février et pour une durée d'un maximum de dix semaines, la Ville va effectuer des travaux de remise des normes et d'élargissement des trottoirs d'une des plus passantes et commerçantes artères de la ville: la rue Thiers. La loi indique qu'il faut des trottoirs d'1,40 m de largeur pour les personnes à mobilité réduite. Actuellement à certains endroits, ils ne font qu'un mètre. La route va ainsi être rétrécie passant de deux voies de 3,40 m chacune à 3 m. Riverains et commerçants se sont "plaints" également d'un manque de sécurité sur cette rue et d'homogénéité entre les deux rues du secteur, refaites à celles d'Italie et Mignet. Durant toute la durée des travaux, la voie allant du cours Mirabeau à la place des Précheurs sera fermée à la circulation (une déviation sera mise en place). Celle dans l'autre sens sera, elle, maintenue.

nécessité "impérieuse" d'organiser les déplacements de manière beaucoup plus rationnelle, en favorisant les transports en commun en site propre, en réalisant un plan de déplacements urbains à l'échelle du département, en développant la complémentarité et la multimodalité" ainsi que le réseau ferroviaire. La Résolution approuve le principe de la désignation d'un opérateur métropolitain et confie au Syndicat mixte départemental la gestion des lignes d'intérêt métropolitain, la mise en œuvre des pôles d'échanges



991336

meubles

GHAZARIAN

OUVERT LE DIMANCHE

MEUBLES CONTEMPORAINS & STYLE SALONS, LITERIES

DEPOSITAIRE :

Literie

André Renaud

TRICA

Célio

GAUTIER

www.meubles-ghazarian.com

Z.I. Vitrolles - 12, bd. de l'Europe - Tél : 04.42.89.27.47

3200 m² d'exposition

RANGE ROVER EVOQUE

www.landrover.fr

AUTOSELECT

LES MILLES - ZA La Pioline - 04 42 64 56 64
AIX EN PROVENCE - 2 ter, cours Gambetta - 04 42 21 54 92

Reservez votre essai dès maintenant.

ABOVE AND BEYOND: Franchir de nouveaux horizons. Disponible en versions Coupé et 5 portes. Consommations mixtes norme ce 1999/94 (l/100 km): de 4,9 à 8,7 - CO₂ (g/km): de 129 à 199.

26055